Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1099

Artikel: Les salaires coûtent cher, dit la SDES
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1022087

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les salaires coûtent cher, dit la SDES

(*ag*) Selon l'Institut der Deutschen Wirtschaft, le salaire horaire moyen de 22,25 francs pratiqué en Suisse en 1991 était le plus élevé en comparaison internationale. A ce chiffre s'ajoutent 11,30 francs de charges accessoires (contributions sociales légales, conventionnelles et volontaires, ainsi que les jours fériés).

La Société pour le développement de l'économie suisse (21.09.1992) diffuse complaisamment cette information en soulignant que le coût de la main-d'œuvre, c'est-à-dire son bas prix, est un des principes indicateurs de compétitivité. «*A cause de ses coûts salariaux élevés, la Suisse est fortement désavantagée par rapport aux pays européens et d'outre-mer*».

Or, le graphique publié à l'appui de cette thèse dément l'affirmation. Le trio de tête des pays chers, soit l'Allemagne, la Suisse et la Suède sont précisément des pays de haute compétitivité industrielle.

De surcroît, les charges accessoires modérées en Suisse signifient que le salarié supporte personnellement une part plus forte de charges sociales notamment, en comparaison européenne, au titre de l'assurance-maladie.

Enfin, la conversion en une monnaie unique forte, le franc suisse, fausse la comparaison notamment avec les pays à monnaie faible.

De tous les genres, le pseudo-scientifique est le plus détestable. ■

Les ristournes confidentielles et le Valais

(*ag*) Dans son rapport sur l'inspectorat fiscal, le Conseil d'Etat vaudois consacre quelques lignes aux «ristournes confidentielles». DP (nº 1084) y avait consacré une enquête.

«*En outre, dit le rapport, une affaire récente, qui intéresse plusieurs centaines de contribuables, met en lumière les effets indirects d'une dotation trop faible de l'inspectorat fiscal. Il s'agissait en l'espèce de ristournes «confidentielles» versées par des fournisseurs à leurs clients; nombre de ces derniers ont cédé à la tentation de ne point les déclarer, le risque d'un contrôle leur paraissant faible.*»

Le phénomène ne s'est évidemment pas limité au canton de Vaud, plusieurs entreprises à ristourne confidentielle travaillant pour l'ensemble du marché et certaines notamment, vu leur implantation géographique, avec le Valais.

On dit que dans ce canton l'autorité aurait renoncé à tirer trop fort sur ce bout de laine, car il entraînerait trop l'écheveau, à un moment où beaucoup d'entreprises sont en difficulté grave. A l'ouïe de la rumeur, une mise au point serait utile. ■

La saga du jongleur

(*jd*) Werner K. Rey, récemment retrouvé aux Bahamas, est prévenu d'une faillite frauduleuse parmi les plus importantes de l'après-guerre en Suisse, deux milliards de francs environ. Le financier déchu réussit aujourd'hui encore le tour de force, grâce à la bienveillance de journaux comme *Blick* et *Bilanz*, d'accréditer l'image d'un homme d'affaires inventif, victime de l'incompréhension de l'élite économique helvétique, de la hargne tenace d'un rédacteur de la *Neue Zürcher Zeitung* et lâché par des banquiers timorés. Pour peu nous compatirions à la solitude de ce manager de fond soi-disant ruiné et poursuivi par un appareil judiciaire injuste et liberticide.

Le livre de Rita Flubacher, journaliste économique à la *Weltwoche*, qui a déjà l'an passé, dans l'hebdomadaire zurichois, consacré une série d'articles fouillés à la saga du jongleur, resitue le personnage dans sa juste perspective: un boursicoteur qui a cru pouvoir multiplier l'argent par la grâce du mouvement perpétuel. De son apprentissage qu'il accomplit à la bonne école de l'IOS de Bernie Cornfeld — comment jouer avec l'argent des autres — à l'effondrement de la holding Omni, le parcours de Rey n'est qu'une succession de coups de poker, une fuite en avant d'achats et reventes, de bricolages en camouflages, de bilans truqués en constructions juridiques opaques, de pillages d'entreprises en transferts clandestins d'actifs (Bally, Harpener et bien d'autres encore).

Ce qui frappe dans la minutieuse exposition des faits et gestes de Werner K. Rey proposée par Rita Flubacher, c'est bien sûr la configuration psychologique du personnage, habité par le démon du jeu et totalement incapable de distinguer le légal de l'illégal. Mais plus encore, c'est l'incroyable crédulité des banquiers sans la largesse desquels Rey n'aurait jamais pu prendre son envol ni le poursuivre si longtemps; c'est la naïveté et l'incompétence d'administrateurs, poids lourds de l'économie suisse, à tel point fascinés par Rey qu'ils en ont oublié la plus élémentaire prudence de mise dans le monde des affaires; c'est l'impuissance de la justice à démêler l'écheveau des combinaisons financières malhonnêtes et à poursuivre efficacement son auteur. Car il y a fort à parier que si Rey se présente un jour devant un tribunal, il bénéficiera alors du délai de prescription. ■

Rita Flubacher: *Flugjahre für Gaukler*, Weltwoche Verlag.

Mieux vaut faire pitié qu'envie

(*jd*) Si l'on en croit les chiffres publiés par l'Administration fédérale des douanes, les exportations horlogères ont progressé de 12,4% en août dernier par rapport au mois correspondant de l'an passé. Entre janvier et août de cette année elles ont même fait un bond de 22,3%, toujours en comparaison de la même période de l'année précédente. Chiffres repris par le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* du 30 septembre dernier. Réfutation immédiate de la Fédération horlogère (FH): les exportations d'août 1992 ont chuté de 4,5% et n'ont crû que de 9,2% durant les huit premiers mois de l'année. Explication de ces différences: l'Administration fédérale des douanes s'exprime en valeur réelle, la FH parle de valeur nominale. En période de négociation des conventions collectives, il vaut mieux faire pitié qu'envie. ■

ici et là

● La Commission de solidarité internationale du Parti socialiste vaudois organise le 19 novembre à 20.15 heures, à la Maison du Peuple, salle 4 un débat sur le thème: **Quel soutien pour l'Albanie ?** Victor Ruffy, qui a entrepris plusieurs actions dans ce pays, animera cette soirée.

● La **11e Conférence européenne sur l'énergie solaire photovoltaïque** aura lieu à Montreux, au Centre des Congrès, du 12 au 16 octobre. La Société vaudoise pour l'énergie solaire est à disposition pour tout complément d'information au 021/ 314 30 16 (Christopher Pyroth) et au 021/ 808 64 29 (Olivier Zahn).